

ASSOCIATION
BIOÉTHIQUE
ET
LIBERTÉ



ACTES DE LA CONFÉRENCE

BIOÉTHIQUE ET GENRE



MARS 2018

« BIOÉTHIQUE ET GENRE »

MARS 2018

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	4
Comment la réflexion sociale est-elle passée de l'ordre naturel des choses à la question du genre ?.....	5
1. Le sexe unique ou le modèle à une seule chair.	6
2. Le monde des deux sexes ou la dissociation des sexes ou le modèle à deux chairs.	10
3. Et le sexe devint le genre ou la chair devint le sexe/genre.....	11
4. Conclusions.....	14
Le genre en question : ce que nous enseignent les enfants et adolescents.....	17
SED LIBERA NOS A MALO	26
(Mais délivre nous du mal !).....	26
I-LE DIABLE DANS LE BENITIER.	27
II-AH CA IRA, CA IRA, CA IRA, LE GENRE NE FINIRA PAS A LA LANTERNE !	29
III-LE DIVAN A T'IL UN GENRE ?	31
IV-CONCLUSIONS : T'AS UN DRÔLE DE GENRE, TU SAIS !	32
Quels impacts juridiques ?	36

COMMENT LA RÉFLEXION SOCIALE EST-ELLE PASSÉE DE L'ORDRE NATUREL DES CHOSES À LA QUESTION DU GENRE ?

Introduction : Christiane Vienne, présidente

« Or, toujours, la femelle fournit la matière, et le mâle le principe créateur : c'est là, en effet, selon nous, la fonction propre à chacun d'eux, et c'est cela être femelle et être mâle ... Le corps est fourni par la femelle et l'âme par le mâle. (Galien, 2.4.738 b 20-23 – cité par Thomas Laqueur).

« ... Comme principes de la génération on pourrait poser à juste titre le mâle et la femelle, le mâle comme possédant le principe moteur et générateur (la cause efficiente), la femelle comme principe matériel (Galien, 1.1.716 a 5-7 – cité par Thomas Laqueur).

Chers amis,

Le sujet de nos échanges d'aujourd'hui est complexe et vaste et ouvre la voie à une approche pluridisciplinaire.

J'ai choisi de l'introduire par une réflexion sur le corps et le sexe et la manière dont, à travers le temps, la médecine a étudié le rapport entre les deux.

Et ensuite, d'aborder brièvement la question de comment la différence de sexe est devenue la question du genre.

Ce faisant, je n'ai pas l'ombre d'une prétention à l'exhaustivité et mon propos sera, par la nature même de l'exercice, limité à une approche à la fois généraliste et plurielle.

1. LE SEXE UNIQUE OU LE MODÈLE À UNE SEULE CHAIR.

De l'antiquité au XVIIe siècle, la médecine ne reconnaît qu'un seul sexe, une seule chair, la femme étant un homme inversé :

« Figurez-vous les parties génitales qui s'offrent les premières à votre imagination, n'importe lesquelles, retournez en dehors celles de la femme, tournez et repliez dedans celles de l'homme, et vous les trouverez toutes semblables les unes aux autres » Galien de Pergame (vers 130-200)- Oeuvres Anatomiques, éd. Ch. Daremberg.

Cette conception de Galien ne diffère en rien de celle de son prédécesseur Hippocrate environ 500 ans plus tôt.

L'idée que le squelette de la femme puisse être différent de celui de l'homme n'apparaît qu'au XVIIIe siècle.

« De même, en latin ni en grec, ni d'ailleurs en aucune langue vernaculaire européenne jusqu'aux alentours de 1700, on ne trouve le moindre terme technique pour désigner le vagin comme le tube ou la gaine dans laquelle le pénis, son opposé, s'engage et par lequel l'enfant vient au monde ». Thomas Laqueur « La fabrique du sexe ».

D'une manière générale l'on peut affirmer que la médecine, les conceptions médicales, ne sont pas indépendantes des sociétés dans lesquelles elles évoluent et elles contribuent largement à les structurer, les organiser. La manière de voir l'homme et la femme, de hiérarchiser et de sectoriser leurs rôles dans la société est profondément ancrée dans le modèle unisexe. D'une certaine manière, la conception médicale vient renforcer les convictions de la société autant que la société influence les convictions médicales.

Revenons à Galien : « Or, de même que l'espèce humaine est la plus parfaite de tous les animaux, au sein de l'humanité l'homme est plus parfait que la femme, et la raison de sa perfection est son excès de chaleur, car la chaleur est l'instrument premier de la Nature ».

La chaleur est l'instrument premier de la nature et la différence de chaleur produit soit un mâle soit une femelle dans une conception où les deux sexes, la même chair, produisent du sperme.

Hippocrate (-460 à -377) : « Si les deux partenaires produisent du sperme fort, il en résulte un mâle ; si tous deux produisent du sperme faible, une femelle verra le jour ; et si chez l'un des partenaires la bataille a tourné à l'avantage du faible, tandis que chez l'autre c'est le fort qui a pris le dessus, le sexe de la progéniture est déterminé par la quantité de sperme produite ».

Les constructions sociales qui en découlent sont claires, la femme est faible, l'homme est fort, chacun occupe une place qui lui est naturellement affectée. La femme étant un homme quelque peu « raté », elle lui est naturellement inférieure.

Toujours selon Aristote (Les Economiques) : « La volonté divine a disposé la nature de l'homme et celle de la femme à la vie en commun. Les deux sexes, en effet, se distinguent l'un de l'autre en ce que leur potentialités respectives ne s'appliquent pas indifféremment aux mêmes tâches mais à des tâches ... parfois opposées entre elles ».

Selon Aristote, comme l'exprime Vicky Spellman (citée par Thomas Laqueur) « une femme » est « une femelle qui est libre » ; un « homme », un mâle qui est citoyen ; un esclave est une personne dont l'identité sexuelle n'a aucune importance. Autrement dit, pour Aristote, les esclaves n'ont pas de sexe parce que leur genre est politiquement insignifiant.

Thomas Laqueur ne dit pas autre chose quand il écrit :

Pour Aristote, c'est le *sperma* qui fait l'homme et sert de synecdoque pour le citoyen. Dans une société où le travail physique était signe d'infériorité, le sperme évite le contact physique avec la catamenia (les menstrues) et accomplit son

travail par intellection. Le *kurios*, la force qu'a le sperme d'engendrer une vie nouvelle, est l'aspect corporel microcosmique de la force de délibération du citoyen, de sa puissance rationnelle supérieure et de son droit de gouverner. Autrement dit, le sperme est comme l'essence du citoyen. Inversement, Aristote employait l'adjectif *akuros* pour décrire à la fois l'absence d'autorité ou de légitimité politique, et l'incapacité biologique par laquelle, à ses yeux, se définissait la femme. Elle est politiquement tout comme elle est biologiquement : pareille à un garçon, c'est à dire une version impuissante de l'homme, un *arren agonos*.

« Dans un monde public à très forte dominance masculine, le modèle unisexe, affichait ce qui était déjà on ne peut plus clair dans la culture au sens plus général : l'homme est la mesure de toutes choses, et la femme n'existe pas en tant que catégorie ontologiquement distincte. Tous les mâles ne sont pas masculins, puissants, honorables ni n'exercent le pouvoir et, en chacune de ces catégories il est des femmes qui dépassent les hommes. Mais l'étalon du corps humain et de ses représentations demeure le corps mâle ».

Cette représentation des corps va considérablement influencer les rôles confiés aux hommes et aux femmes dans la société, leur capacité d'action, et ce jusqu'au XVIIIe siècle et bien au delà car le passage d'une conception médicale du sexe unique à deux sexes distincts (d'une seule chair à deux chairs distinctes) se fera sans modification du rôle social des unes et des uns.

Le 17^e siècle est charnière en ce sens que les évolutions de la médecine vont permettre la mise en lumière de la différence biologique et que l'assignation des rôles sexués va en être bousculée sans pour autant être révolutionnée.

« Les Femmes savantes » écrites par Molière en 1672 illustrent les conséquences de la vision du « sexe unique » au 17^e siècle.

La philosophe Catherine Kintzler propose une très intéressante analyse dans son article « Les femmes savantes

de Molière : savoir, maternité et liberté ».

La question de départ posée par l'auteure est la suivante :
« Lorsqu'on vous serine à longueur de journée et toute votre vie que votre intériorité est constituée et épuisée par la fonction de reproduction comment conquérir la liberté ? »

La question posée est fondamentalement celle de l'accès au savoir dans un mode dans lequel les destins féminins se résument, comme le souligne Armande (l'aînée des filles de la famille) à « un idole d'époux et à des marmots d'enfants ».

Comme le souligne Catherine Kinzler : « Henriette (la plus jeune des filles de la famille qui souhaite épouser Clitandre, ancien prétendant d'Armande) avance au contraire l'idée d'une distribution naturelle des personnes, les unes étant vouées au corps, les autres à l'esprit. Au-delà des personnes expressément visées par Henriette, c'est bien la distribution sociale des sexes qui est concernée, présentée comme issue des justes règlements du Ciel. »

Du point de vue de la puissance maternelle que nous n'avons pas abordée jusqu'ici et qui est transversale aux deux mondes, celui du sexe unique et celui des deux sexes l'auteure rappelle :

« Plus cette puissance est grande, et plus il faudra pour la contrôler la mettre sous tutelle : pour s'approprier la puissance porteuse des femmes, les hommes n'ont pas d'autre solution que de s'approprier le corps de celles-ci du moins durant le temps de leur fécondité en vouant les femmes à la reproduction et en les détournant de tout autre intérêt. » ... « Les Femmes savantes reviennent sans cesse sur la distinction esprit/sens, esprit/matière, âme/corps ; distinction qu'elles tranchent toujours en termes de séparation et d'opposition ».

La conclusion de cette réflexion n'est pas réjouissante pour les femmes :

« Les Femmes savantes misent sur le savoir pour s'élever. Mais il faut aller jusqu'à l'extrême point de cette idée : s'élever, s'émanciper, ce n'est pas possible réellement pour elles puisque tous les chemins leur sont fermés. Il ne leur

reste, pour vivre vraiment, pour vivre autre chose que les grossesses et l'obéissance, qu'une vie fictive ».

Entre le couvent ou le refus de l'amour et le célibat, Armande est prisonnière d'un système qui ne lui laisse aucune chance d'épanouissement.

L'expression de Sarah Kaufman (philosophe française 1934-1994) « l'anatomie c'est le destin » prend ici tout son sens.

2. LE MONDE DES DEUX SEXES OU LA DISSOCIATION DES SEXES OU LE MODÈLE À DEUX CHAIRS.

A partir du 18^e siècle, les progrès de l'anatomie devraient logiquement amener une autre vision du corps des femmes.

Si Bartholin (premiers dessins de l'appareil génital féminin en 1668) exprime clairement que les organes sexuels des femmes ne sont pas ceux inversés des hommes, il en tirera la conclusion surprenante que le clitoris et le vagin constituent les pénis des femmes.

Plus précis encore, Fallope, considérait que « toutes les parties qui sont chez les hommes fussent présentes chez les femmes ». Car, bien qu'il ait une vision claire de l'appareil génital féminin, il confirme l'idée qu'il ne peut y avoir qu'une seule espèce humaine dont l'homme est la norme ! A la fin du 18^e siècle les anatomistes produisent des illustrations détaillées du squelette féminin et le monde scientifique reconnaît deux sexes.

Et donc, fin 18^e et début 19^e siècle, la différence des sexes est établie scientifiquement sans provoquer cependant de remise en question de l'ordre établi.

Poullain de La Barre (1647-1725) , réfute le fondement scientifique de l'inégalité naturelle entre hommes et femmes, l'esprit étant détaché du corps, il ne peut avoir de sexe. « l'Esprit n'a pas de sexe » dit-il et il encourage l'éducation des femmes, ce qui lui vaut d'être considéré

comme le premier féministe.

Sur le plan de la théorie politique Hobbes et Locke partagent cet avis mais en tirent des conclusions qui renforcent le rôle des hommes à la tête de l'état et du contrat social.

Ainsi, Locke écrira-t-il : « La dernière détermination, la Règle, doit bien être placée quelque part, elle incombe naturellement à l'Homme, comme le plus capable et le plus fort ». Pour Hobbes, c'est la fonction de reproduction des femmes qui les rend inférieures aux hommes et incapables de s'occuper des affaires publiques.

Cela modifia-t-il les perceptions du rôle des unes et des uns ?

Selon Thomas Laqueur :

« En vérité, le rejet du vieux modèle du sexe et du corps, pris qu'il était dans les filets de la théologie et de la métaphysique, faisait manifestement partie du grand projet des Lumières : en finir avec des millénaires de cléri-culture et de philosophie pour mettre à leur place une histoire naturelle de l'homme. Une nature organique, un corps fermé, autonome et moralement déterminant évincèrent le vieux corps ouvert du modèle unisexe.

Après la Révolution Française, « L'effondrement des ordres anciens où chacun avait sa place désignée, des anciennes frontières entre public et privé, se traduisit par la création d'une nouvelle sphère publique, exclusivement masculine, d'où leur essence corporelle même excluait les femmes. L'idéologie domestique, par exemple, n'était possible qu'en raison de la vertu morale intrinsèque et de la quiétude sexuelle de la femme ».

3. ET LE SEXE DEVINT LE GENRE OU LA CHAIR DEVINT LE SEXE/GENRE.

Au 19^e siècle, si la différence des sexes est clairement établie, les évolutions scientifiques et l'intérêt pour la sexualité vont produire une nouvelle grille de lecture, dans laquelle identité de genre et sexualité vont s'influencer.

Selon Foucault (histoire de la sexualité 1- La volonté de savoir), à partir du XVIIIe quatre grands ensembles stratégiques vont s'articuler afin de constituer une politique du sexe, une bio politique du sexe et donc un nouveau regard sur le corps des femmes :

- L'hystérisation du corps de la femme : la femme destinée à donner des enfants en bonne santé, à être le pilier de la famille et de la société doit être en capacité de le faire, être en bonne santé physique et psychique et donc fait l'objet d'une médicalisation accrue et d'un contrôle social accru.
- La pédagogisation du sexe de l'enfant : l'enfant doit devenir un adulte sain, capable de procréer des enfants sains, la lutte contre l'onanisme va devenir une obsession de la société et du corps médical. L'enfant doit être protégé de toute sexualité et contrôlé voire puni sévèrement en cas de faute ... filles et garçons séparés, surveillés etc. ...
- La socialisation des conduites procréatives : faire des enfants, refuser la contraception et bien plus encore le rejet de l'avortement sont des valeurs enseignées aux jeunes filles afin qu'elles accomplissent leur rôle.
- La psychiatrisation du plaisir pervers : qui passe par la condamnation de l'acte à la personnification, par exemple, de la condamnation de l'acte de sodomie l'on va passer à la condamnation de la personne - de l'homosexuel - qui devient, en soi, une catégorie spécifique d'être humain.

La définition précise des comportements sexuels, leur catégorisation et leur hiérarchisation vont permettre le contrôle et la sanction de tout ce qui est considéré comme déviance. Le genre ne concerne plus seulement les femmes mais aussi tous ceux qui vivent une sexualité marginale.

Foucault « A partir du 18^e siècle, un monde de la perversion se dessine, qui est sécant par rapport à celui de l'infraction légale ou morale, mais n'en est pas simplement une variété. Tout un petit peuple naît, différent, malgré quelques

cousinages, des anciens libertins. De la fin du 18^e siècle jusqu'au nôtre, ils courent dans les interstices de la société, poursuivis mais pas toujours par les lois, enfermés souvent mais pas toujours dans les prisons, malades peut-être mais scandaleuses, dangereuses victimes, proies d'un mal étrange qui pour aussi le nom de vice, parfois de délit. »

« Longtemps, les hermaphrodites furent des criminels, ou des rejetons du crime, puisque leur disposition anatomique, leur être même embrouillait la loi qui distinguait les sexes et prescrivait leur conjonction ».

La question du genre associe à la foi la question de l'assignation des rôles qui plonge ces racines très profondément dans l'histoire de l'humanité et celle plus récente de la hiérarchisation des pratiques sexuelles et des prises en charge médicales des anomalies des organes génitaux. L'association de ces trois thématiques provoque de la confusion, parfois utilisée pour discréditer la recherche de l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.

Ainsi comme le rappelle Thomas Laqueur : « ... que la recherche biologique sur les femmes souffre ou ait souffert d'un fort travers misogyne, souvent ouvertement affiché, est un fait : à l'évidence, la science a historiquement contribué à rationaliser et légitimer des distinctions, non seulement de sexe, mais aussi de race et de classe au détriment des démunis ».

« ... Comme les chercheurs féministes l'ont démontré d'abondance, c'est toujours la sexualité de la femme qui est constituée : la femme est la catégorie creuse. La femme seule semble posséder « un genre » puisque la catégorie elle-même se définit comme l'aspect des rapports sociaux fondé sur une différence entre les sexes, où l'homme a toujours été la norme.

Le monde du sexe unique, de la chair unique tout comme celui des deux sexes ne catégorise ni ne distingue les modes de sexualité mais un rapport physiologique au corps, hétéro ou homo sont des concepts qui n'existent pas. C'est le passage au 19^e siècle de l'introduction de la sexualité

dans le contrôle social, dans la gestion politique de la sexualité qui produit la catégorisation... ou l'inverse, c'est la catégorisation qui permet la gestion politique, que ce soit dans les politiques de natalité, ou dans la répression des formes de sexualité qui se situent en marge de la norme hétérosexuelle.

Pour contrôler il faut définir, classer et hiérarchiser afin de criminaliser ce qui ne correspond pas aux objectifs politiques de l'état.

4. CONCLUSIONS

L'histoire du féminisme, d'Olympe de Gouges à Judith Butler, témoigne de la difficulté à faire entendre la voix des femmes, car il ne s'agit de rien de moins que de bouleverser l'ordre naturel des choses.

C'est ce que confirme Judith Butler dans son ouvrage « Défaire le genre »,

: « Le genre est le dispositif par lequel le masculin et le féminin sont produits et normalisés en même temps que les formes interstitielles hormonales, chromosomiques, psychiques et performatives du genre ». Et elle ajoute : « En fait, la norme ne persiste en tant que norme que dans la mesure où elle est actualisée dans la pratique sociale, ré idéalisée et ré instituée dans et au travers des rituels sociaux quotidiens de la vie corporelle ».

La norme peut donc évoluer, elle vit en nous, grâce à nous et nous la reproduisons.

La question de l'émancipation de la norme est au cœur de notre débat d'aujourd'hui : la bio éthique et le rapport au genre.

Interroger le genre, comprendre comment le rapport au corps, à la vie a évolué au cours des siècles, c'est déjà s'émanciper des idées reçues et contribuer à une vision plus épanouissante du rapport entre genre, sexe et bio éthique.

En conclusion, je citerai encore Judith Butler : « La critique des normes de genre doit se situer dans le contexte des vies telles qu'elles sont vécues et doit être guidée par la question de savoir ce qui permet de maximiser les chances d'une vie vivable et de minimiser la possibilité d'une vie insupportable ou même d'une mort sociale ou littérale ».

Notre colloque d'aujourd'hui s'inscrit dans cette veine, maximiser les chances d'une vie vivable !

Belle réflexion à tous !

BIBLIOGRAPHIE

- › Bard Christine : **Les filles de Marianne. Histoire des féminismes 1914-1940.** France. Ed. Fayard 1995
- › Bonnet Marie-Jo : **Les relations amoureuses entre les femmes XVIe-XXe siècle.** Paris. Ed. Odile Jacob 1995.
- › Butler Judith : **Défaire le genre.** Clamecy. Ed. Amsterdam 2016
- › Butler Judith : **Trouble dans le genre.** Paris. Ed. La Découverte 2005
- › Butler Judith et Athanasiou Athena : **Dépossession.** Biennes-Berlin. Ed Diaphanes 2013
- › Foucault Michel : **Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir.** Paris. Ed. Gallimard 1976.
- › Foucault Michel : **Histoire de la sexualité 4. Les aveux de la chair.** Paris. Ed. Gallimard 2018
- › Gazalé Olivia : **Le mythe de la virilité, un piège pour les deux sexes.** Paris. Ed. Robert Laffont 2017
- › Kinsler Catherine : **Les femmes savantes de Molière : savoir, maternité et liberté.** Blog Mezetulle 2015
- › Laqueur Thomas : **La fabrique du sexe.** Paris. Ed. Gallimard 1992, Folio

Essais

- › Pinsart Marie-Geneviève : **Genre et bioéthique**. Ouvrage collectif. Paris. Ed. Librairie philosophique J. Vrin 2003
- › Riot-Sarcey Michèle : **Histoire du féminisme**. Paris. Ed. La Découverte 2015
- › Storti Martine : **Sortir du manichéisme, des roses et du chocolat**. Paris. Ed. Michel de Maule 2016



LE GENRE EN QUESTION :

CE QUE NOUS ENSEIGNENT LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

*Docteur Agnès Condat,
Psychiatre, psychanalyste, consultation
identité sexuée, service de psychiatrie de
l'enfant et de l'adolescent, Hôpital Pitié-
Salpêtrière.*

Dans la Consultation Identité Sexuée où j'exerce mon activité, nous accueillons les jeunes jusqu'à 18 ans et parfois au delà.

Je vais commencer par vous donner quelques repères dans les mots car ils sont importants. Il y a des créations de mots, la façon dont on vient nommer son identité sexuée, dont on vient la ranger sous un signifiant est particulièrement importante pour les personnes que nous recevons.

L'identité sexuée de chaque être humain, si l'on reprend le modèle de John Money, il y a plusieurs caractéristiques :

Le sexe biologique, mâle ou femelle, qui est inscrit dans le corps, dans les organes génitaux.

Le genre, masculin ou féminin et l'identité de genre qui est le sentiment intime que l'on a d'être un homme, une femme, ou autre.

Le rôle de genre, qui est ce que l'on fait ou dit pour dévoiler son statut de garçon, de fille, d'homme de femme aux autres. Qu'il ne faut pas confondre avec l'attirance sexuelle telle qu'elle s'exprime dans l'hétérosexualité, l'homosexualité, la bi sexualité voire la pan sexualité revendiquée par de plus en plus de jeunes (c'est à dire orientée vers l'ensemble du continuum du genre (ils peuvent être attirés par une personne quel que soit son genre), voire l'a-sexualité qui est l'absence d'attirance pour l'un ou l'autre genre.

Ce qu'on appelle une femme transgenre, masculin vers féminin, est une personne qui a été assignée de sexe masculin à la naissance et qui exprime une identité de genre féminine. On choisit toujours le sexe tel qu'il est ressenti et vécu pour désigner la personne. De la même façon, un homme transgenre est une personne qui a été assignée de sexe féminin à la naissance mais qui exprime une identité de genre masculine.

Une personne non binaire (et nous en recevons de plus en plus) est une personne qui ne s'identifie ni au masculin, ni au féminin ; soit une personne de genre fluide, c'est à dire qu'elle peut se sentir à certains moments plus féminine ou plus masculine ; soit neutre ; soit une autre identification sur l'échelle du genre qui est vécue sur un continuum de genre, par exemple un adolescent qui dit, je me sens entre neutre et masculin, plutôt masculin ; voire a-genre, qui refuse le genre comme trait d'identification.

Comment en sommes-nous venus à ouvrir cette consultation ?

J'étais psychiatre dans un service de la grande banlieue, à Meaux, et j'étais psychiatre de liaison. C'est à dire j'intervenais lorsque les pédiatres se posaient des questions psychologiques ou psychiatriques par rapport à un patient. Ils ont reçu une jeune fille ou un jeune homme, la question était là, de 17 ans, Amélie, hospitalisée en pédiatrie générale pour une anorexie à la suite d'une gastro entérite banale, elle n'avait pas recommencé à s'alimenter.

A l'entrée ses parents avaient expliqué qu'elle était née avec un déficit enzymatique qui faisait qu'elle avait un problème d'intersexualité, une ambiguïté et qu'elle avait été réassignée à l'adolescence au sexe masculin après une mauvaise évaluation de départ, d'où un état civil encore féminin. Elle était sous testostérone depuis environ un an et on l'appelait Jef.

Au bout de deux semaines d'hospitalisation, l'équipe qui soigne Jef réalise qu'Amélie, si elle avait bien un déficit enzymatique à la naissance n'avait aucune ambiguïté pour ce qui concernait les organes génitaux, aucune ambiguïté anatomique. Et donc, cela suscite chez eux des angoisses, des questions, faisons nous bien de l'appeler Jef alors que c'est Amélie ?

Qu'est ce que c'est que cette histoire de testostérone ? et donc ils appellent le psychiatre.

Faut il l'appeler Amélie ou Jef ? Doit-on dire il ou elle ? Amélie avait exprimé depuis l'âge de 14 ans sa conviction d'être un garçon et avait demandé une transition hormonale et chirurgicale.

La transition hormonale était déjà faite, elle avait été conduite par un endocrinologue dans un cabinet libéral sur l'avis d'un psychiatre qui avait été consulté et avait rédigé un certificat et elle avait déjà rendez-vous pour une mammectomie au lendemain de ces 18 ans.

J'avoue que cela m'a saisie d'angoisse, presque sidérée face à cette situation, je me suis dit est-ce possible pour un enfant et ses parents de changer ainsi le sexe d'un enfant avec un seul avis psychiatrique ?

J'ai appelé le Conseil de l'Ordre qui m'a confirmé que si les parents expriment leur accord, il n'y a aucun problème. Je n'ai pas cru le Conseil de l'Ordre départemental et j'ai appelé le Conseil de l'Ordre National qui m'a confirmé que c'était possible avec l'accord des deux parents et ce quel que soit l'âge de l'enfant on avait le droit de changer l'apparence et de donner un traitement hormonal.

Et ensuite, c'est un adolescent qui allait particulièrement mal, qui

était déscolarisé depuis plus de deux ans car avec la barbe et la voix grave s'appelant Amélie sur la carte d'identité ce n'était plus possible d'aller au Lycée avec les camarades. Dans la famille, les parents n'en avaient parlé à personne, le grand-père trouvait que cela faisait longtemps qu'« elle » trainait sa laryngite et s'étonnait que la voix soit aussi grave mais on le rassurait et cela passait. Il était extrêmement déprimé avec des idées suicidaires et je n'ai jamais pu avoir le nom et les coordonnées de l'endocrinologue et du psychiatre qui l'avaient vu une fois et souhaitaient rester anonymes.

Au même moment, me retrouve une adolescente de 15 ans qui avait été une des premières enfants que j'avais eues en psychothérapie quand j'étais assistante à l'Hôpital Sainte Anne, elle avait 5 ans à l'époque. Elle avait des couettes, était en jupe, jouait à la dinette et venait me voir parce que les parents se séparaient et que le papa, qui sortait d'une secte, faisait une espèce de coming out compliqué et voulait accéder à tous les plaisirs qui lui étaient interdits autrefois par sa communauté religieuse et en informer sa fille afin, qu'elle même, plus tard, n'ait pas les mêmes freins que lui.

J'ai vu cette petite fille dans ce contexte et nous avons commencé une guidance familiale. Le papa qui avait aussi quitté son emploi de professeur du jour au lendemain c'était reconverti dans la menuiserie et après quelques consultations, il lui avait construit une cabane dans le studio avec portes et fenêtres, il n'invitait plus les copains et copines pour des fêtes en présence de sa fille et les choses allaient plutôt bien. Elle me retrouve à 15 ans et me dit : Docteur, je veux changer de sexe. Je me suis posée tout un tas de questions, parce que dans ma culture psychanalytique c'était quand même, ce qu'à l'époque l'on appelait le transsexualisme c'était du registre de la pathologie souvent du registre de la psychose. Tous les écrits que je trouvais en français de mes collègues disaient que c'était très grave, soit que cela pouvait être une thématique de délire, mais quoiqu'il en soit que cela témoignait d'une fragilité extrême.

L'ayant eu en psychothérapie pendant trois ans et n'ayant rien remarqué, cela me semblait impossible. J'ai recherché les dossiers et cela m'a posé beaucoup de questions.

Finalement elle a été hospitalisée à la Salpêtrière car elle était déprimée et à cette époque là, le hasard encore, Colette Chiland, première française à s'occuper de ces enfants et de ces adolescents et qui en a reçu une cinquantaine au Centre Alfred Binet préparait un grand congrès international avec le Professeur Cohen, chef de service de la Salpêtrière et me propose de voir ma patiente.

Nous avons pris l'habitude de nous voir toutes les semaines et Colette, qui voulait depuis longtemps qu'il y ait un lieu pour accueillir ces enfants, a convaincu mon chef de service d'ouvrir une consultation spécialisée.

C'est comme cela que tout a commencé, avec le questionnement, n'allons-nous pas faire un appel d'air, fixer des choses alors que

l'adolescence comme l'enfance est un moment d'évolution, un moment dynamique, n'y a-t-il pas plus de risque à offrir ces soins qu'à ne pas les offrir ?

Finalement, nous sommes allés nous former au Canada, chez à Toronto et nous avons constitué une équipe pluridisciplinaire avec une endocrinologue qui est allée se former à Amsterdam. Pour nous c'était tout nouveau mais à l'étranger les premières Gender Clinics pour enfants ont été créées il y a plus de 50 ans et pour les protocoles de soins proposés aux adolescents en tout début de puberté, il y a maintenant un recul de 20 ans, en Europe, aux États Unis, au Canada et en Australie.

Nous sommes allés nous former chez eux, nous avons lu toute la littérature internationale que nous avons pu trouver sur le sujet et nous avons décidé d'associer à la fois notre pratique française et une pensée psychanalytique pour moi et de nous conformer aux recommandations internationales.

Combien de jeunes cela concerne-t-il ? c'est à dire d'enfants qui ne se reconnaissent pas dans le sexe qui leur a été assigné à la naissance. Nous n'avons pas de chiffres chez l'enfant, chez les adultes et selon les études étrangères car il n'y en a pas en France, on est à peu près entre 1 sur 12.000 et 1 sur 37.000 pour les mâles biologiques et 1 sur 30.000 et 1 sur 110.000 pour les femmes biologiques. C'est variable selon les pays, la culture, la perception par la société, la médecine. C'est souvent présent dès l'enfance, c'est à dire dès que les enfants savent parler, mais cela peut apparaître à l'adolescence. Dans notre consultation, en 5 ans nous avons vu à peu près une centaine d'enfants et d'adolescents et 40% ont commencé plus tard au moment de la puberté.

Deux grandes études de prévalence ont été menées, l'une en Nouvelle Zélande et l'autre aux États Unis, dans des endroits très éloignés, avec de grosses populations d'adolescents en collège, 8500 d'un côté et 2700 de l'autre et ils ont demandé à ces adolescents s'ils se reconnaissent dans leur sexe d'assignation à la naissance ou s'ils se vivaient d'un genre différent. Et là, nous avons des chiffres qui sont pour la Nouvelle Zélande, de 1,3 % et pour les États Unis, de 1,2 %, ce qui est considérable.

En France, l'on n'a pas encore de chiffres mais nous sommes absolument débordés de demandes, c'est à dire que nous avons à peu près 6 mois d'attente avec des gens complètement désespérés, qui nous écrivent des mails, qui essaient de nous téléphoner, nous attendent à la sortie quand on fait des interventions avec leurs enfants pour essayer d'avoir des rendez-vous plus tôt.

Qu'est-ce qui motive un enfant ou ses parents à venir à notre

consultation ? C'est, chez l'adolescent, le plus souvent un état anxiodépressif avec souvent des tentatives de suicide ou des idées suicidaires prégnantes. Cela peut être un vécu familial douloureux des symptômes, la plupart des parents vivent l'annonce de leur adolescent comme un grand choc, la plupart ne s'y attendaient pas du tout, la première réaction est souvent de dire, ce n'est pas possible ? Ils se rappellent des souvenirs de la petite enfance qui contredisent cette idée, ils essaient de démontrer à leur enfant que ce n'est pas vrai.

.C'est aussi chez les plus petits, ceux de 5,6 ans, très mal vécu quand c'est une fillette transgenre, c'est à dire un petit garçon biologique qui se vit fille, c'est souvent très mal vécu par les papas.

Quand c'est une fille qui se vit garçon, c'est beaucoup plus simple. Avoir une fille garçon manqué en France ce n'est pas forcément un problème, à l'école ce n'est pas non plus forcément un problème, elle préfère mettre des pantalons, elle a raison c'est plus pratique ... une mère nous a dit, je pensais qu'elle deviendrait féministe. Ce n'est pas la même inquiétude que des parents dont le petit garçon veut absolument mettre du vernis à ongles, veut se maquiller, refuse d'aller à l'école s'il ne porte pas de jupe. Une institutrice racontait : dans la cours de récréation si l'on joue à la Reine des Neiges, il incarne systématiquement la Reine des Neiges et quand c'est une copine qui veut le faire, il ne fait pas le prince mais fait le renne. C'est beaucoup plus difficile et nous avons des situations de harcèlement scolaire dès 5 ans et de réactions parfois problématiques d'enseignants qui sont assez déroutés et qui interdisent à l'enfant, par exemple, le jour où l'on peut venir déguisés de venir en princesse et l'obligent à se changer ou refusent de lire le livre qu'il a apporté parce que c'est un livre de Barbie.

Certains parents vivent parfois cela très très mal et adoptent des comportements à la limite de la maltraitance. Ce qui est assez typique c'est l'enfant qui n'a plus aucun cadeau à son anniversaire ou à Noël car : « Puisque tu ne veux que des poupées tu n'auras rien » ou alors l'enfant à qui l'on offre malgré tout des légos Star Wars qui restent sous le sapin et qui finissent par être offerts à un cousin. Plus rare, mais nous avons vu cela avec des enfants plus petits que les parents obligeaient à sortir dans la rue habillés en fille pour les humilier, leur faire honte afin qu'ils se rendent compte que ce n'était pas leur identité.

Cela peut aller assez loin et chez les adolescents c'est très compliqué aussi.

Autre motif de consultation, l'inquiétude parentale pour l'avenir de l'enfant, surtout pour les adolescents et sous entendant qu'avoir un enfant transgenre dans notre société, cela va être une catastrophe. Des idées encore très fortes que cela va finir forcément au Bois de Boulogne. Pour les jeunes filles trans, l'inquiétude est aussi qu'elles ne trouveront pas de métier, ne pourront pas faire d'études. La peur aussi,

pour les parents, que leurs voisins ne leur parlent plus, que leurs autres enfants soient discriminés à l'école, qu'ils n'aient plus de copains etc ...

Comment évoluent ces enfants ? Je dirais, que l'on s'occupe d'eux ou pas, les chiffres dont on dispose, montrent que chez les enfants très jeunes, en tout début de puberté, c'est à dire, avant la naissance des caractères sexuels secondaires, la poussée des seins chez les filles et le début de l'apparition des érections chez les garçons, plus de la moitié vont réintégrer leur sexe biologique et pour certains ne se souviendront pas qu'ils se sont un jour posé la question ou qu'il a pu en être autrement un jour.

Par contre, quand on prend les adolescents qui consultent, c'est à dire à partir de ce début de puberté, 80% vont évoluer vers un parcours de transition. Ce qui veut dire que quand on reçoit un adolescent, beaucoup se fera en direction de cette transition.

Comme prise en charge nous proposons en premier lieu un accueil car ils sont très en souffrance autant les parents que les jeunes. Simplement leur répondre et ne pas leur dire « ce n'est pas vrai ». L'adolescent qui va s'exprimer avec beaucoup d'émotion, je me sens garçon depuis toujours, même si bien sûr -comme tout un chacun qui vient en consultation- il raconte aussi son roman, et ne pas lui dire, ce n'est pas vrai, c'est déjà un immense soulagement et cela permet de nouer quelque chose et de temporiser la demande qui arrive souvent dans l'urgence.

Le discours de l'adolescent est souvent : écoutez docteur, je suis souvent sur Internet, je lis les blogs et je m'informe, quand me donnez-vous de la testostérone ?

Ou alors : et pour la préservation de ma fertilité, comme cela va t-il se passer, où puis-je faire congeler mes ovocytes ?

Déjà les entendre cela permet de temporiser et en général nous prenons une année pour faire connaissance, nouer quelque chose. Nous recevons les parents, la fratrie, quelquefois les grands parents, l'ami d'enfance du papa, la voisine, cela peut aller vers tous ceux qui sont importants pour ces personnes, pour ce qui les amène.

Nous pouvons aussi proposer un accompagnement social à l'école. Il y a plusieurs possibilités, tout ce qui tourne autour de la lutte contre les discriminations, le harcèlement. Des enfants, des parents qui demandent des transitions sociales. Les enfants sont scolarisés dans leur genre tel qu'ils se vivent avec un prénom qui correspond au genre tel qu'ils se vivent. Par exemple, le petit Paul va aller à l'école en tant que Sophie, s'habiller en jupe et cela peut se faire de façon ouverte, tout le monde le sait dans l'école et dans ce cas, l'on discute endroit par endroit avec les enseignants, la direction d'école, l'inspection académique, ce sont des choses sensibles, de comment organiser cette

transition là, dans cette école-là, pour cet enfant-là, étant donné son intégration préalable.

Cela peut être aussi des transitions confidentielles, l'enfant demande à changer d'école, de secteur et il arrive dans une école avec un autre genre, un autre prénom et cela reste secret, seule la direction de l'école est au courant ainsi que l'institutrice si c'est en primaire ou le professeur principal quand c'est en secondaire.

Cela soulage beaucoup les adolescents. Pour les enfants prépubères ce n'est pas quelque chose que l'on proposait facilement, mais une étude récente qui montre que les enfants transgenres en transition sociale vont beaucoup mieux que ceux qui ne le sont pas nous amène à l'évoquer. Chez les enfants et adolescents trans, il y a 53% de tentatives de suicides ou comportements hétéros agressifs, ce qui est considérable, 64% de syndromes dépressifs, et d'autres soucis psychiatriques qui peuvent être associées. Le harcèlement à l'école atteint également 60 %.

Ces transitions permettent d'éviter tout cela. L'on se pose beaucoup de questions à savoir est-ce que cela ne va pas « engager », le fait d'avoir un repérage symbolique ne risque-t-il pas de venir conforter le vécu qui est plutôt imaginaire de l'enfant, dans son genre. Cela ne va-t-il pas l'encourager dans la transition ? A l'étranger et de notre courte expérience, il semble que non.

Pour l'instant les enfants que nous avons en transition, ne nous ont pas vraiment demandé notre avis. Quand ils sont arrivés c'était quasiment déjà fait et parfois, il s'agissait d'enfants qui refusaient d'aller à l'école.

Un refus scolaire typique, mal au ventre, mal à la tête tous les matins et puis finalement, ils n'y allaient plus et dès qu'ils sont scolarisés dans le genre qu'ils souhaitent, ces enfants se remettent à fonctionner correctement en milieu scolaire, augmentent leurs performances et n'ont plus mal au ventre.

C'est une autre possibilité, nous pouvons proposer un accompagnement vers des traitements hormonaux puisque nous avons une équipe pluridisciplinaire, sachant qu'aujourd'hui l'on trouve tout sur internet.

Certains adolescents, trouvent que l'on ne va pas assez vite et achètent avant de nous rencontrer. Ils achètent de la testostérone sur internet ou ils se partagent à quatre une ampoule à trois ou quatre avec d'autres jeunes rencontrés sur le net. Et ils commencent leur transition sans accompagnement médical, cela ne nous est arrivé heureusement qu'une seule fois.

L'on peut donc proposer au niveau hormonal, les traitements de transition hormonale, c'est à dire de donner des oestrogènes à un garçon biologique et de la testostérone à une fille biologique. Cela commence à partir de 16 ans en France et selon les recommandations

internationales, mais la plupart des équipes dans le monde commencent à présent autour de 14 ans.

Nous proposons aussi, comme cela se fait à Amsterdam depuis 20 ans, le blocage de puberté. Il s'agit du même blocage de puberté qu'on fait dans les pubertés précoces des enfants qui démarrent leur puberté trop tôt, c'est à dire que l'on retarde le début de la puberté. Cela laisse le temps de faire un travail psychique, de voir si les choses évoluent dans un sens ou dans un autre et qui évitent l'apparition des caractères sexuels secondaires. Si l'adolescent, ce qui est le cas dans 80 % des cas en début de puberté s'engage vers un parcours de transition, cela évitera la mammectomie à un garçon car les seins n'auront pas poussé et à une fille trans de faire de l'orthophonie toute sa vie car la voix n'aura pas mué.

Il y a des enjeux importants pour les jeunes, car si l'adolescent se sent finalement bien dans son sexe d'origine, il suffit d'arrêter le traitement et les effets sont totalement réversibles, la puberté reprend.

Qu'est ce que cela nous apprend ?

Ce qui est important c'est que notre rôle, ce que l'on dit aux adolescents qui arrivent souvent remontés, moins maintenant car comme cela fait un moment que nous travaillons avec les associations qui nous envoient aussi des jeunes, c'est de les accompagner.

Au début, les adolescents arrivaient en ayant l'impression que l'on allait cocher des cases, faire une évaluation et qu'à la fin nous leur dirions oui ou non pour les hormones. Ils avaient tendance à nous sortir un discours assez stéréotypé de ce qu'ils trouvaient sur internet sur les transgenres.

Nous les appelons par le prénom qu'ils souhaitent, nous les recevons dans le genre qu'ils souhaitent et c'est une position psychanalytique, quand on veut engager une relation transférentielle avec quelqu'un et que l'on reçoit une demande.

Si vous venez dire à votre psy, voilà, je suis comme cela et cela et qu'il vous répond que ce n'est pas vrai et qu'il vous le répète à chaque phrase, cela engage mal le lien transférentiel.

Nous leur disons, ce n'est pas moi qui décidera si vous prendrez ou pas des hormones, cela sera votre décision. Nous sommes là pour vous aider à explorer votre identité et à vous poser toutes les questions qui peut-être ne vous sont pas venues et qui peuvent être utiles dans ce parcours. L'on propose souvent une psychothérapie, environ 60% des jeunes ont suivi, souvent plusieurs années un parcours en psychothérapie. Les accompagnements en psychothérapie sont proposés, jamais imposés.

Ces jeunes qui ont suivi une psychothérapie, cela ne veut pas dire qu'ils sont revenus sur leurs identifications –et ce n'est en aucun cas

un objectif- mais cela leur permet d'habiter leur identité autrement.

Nous réfléchissons en même temps, nous nous posons beaucoup de questions. Chaque fois que nous débutons un traitement, nous l'examinons en équipe pluridisciplinaire. Nous nous réunissons tous les mois. Trois équipes sont montées à Paris il y a 4 ans, il y a des pédo psychiatres, des endocrinologues, des psychologues, des juristes, des éthiciens, très prochainement des membres d'une association, des sociologues afin de remettre en question nos pratiques d'une façon générale et d'analyser ensemble chaque situation.

A quoi nous amènent ces enfants et ces adolescents ? Peut-être à ne plus penser l'identité comme normale ou pathologique mais comme singulière.

Pour nous psychanalystes, l'identité cela se tient du nouage d'un corps réel, de son image et de sa dimension symbolique, c'est tissé de fils multiples en lien avec le corps biologique, le patrimoine génétique mais aussi son expression, l'anticipation des parents de leur bébé avant même la naissance, les premières interactions, la façon dont l'enfant va venir se loger dans le discours de ses parents, la transmission intergénérationnelle, les premières expériences de vie etc ...

Et donc peut être aussi de voir l'identité non pas comme l'aboutissement d'une construction linéaire qui vient à un moment, à l'âge adulte, se fixer et s'épanouir mais plutôt comme vivante, dynamique, en création perpétuelle et je dirai qu'il faut du jeu entre ces dimensions d'identité, ce corps réel, cet imaginaire et cette inscription dans le social, pour qu'advienne le « je » du sujet et cela peut se rejouer à chaque moment de la vie. L'identité se construit au fil de la vie, de ce que le sujet va se ranger sous certains signifiants, Lacan disait « être une femme finalement c'est se ranger sous le signifiant « femme » et être un homme c'est se ranger sous le signifiant « homme » », et il y a tous les autres signifiants car ils sont aussi gender fluides, a-gender. Ils utilisent souvent les signifiants anglais mais ils se traduisent aussi.

L'identité donc se construit au fil de la vie, de ce que le sujet va se ranger sous certains signifiants, être reconnu sous d'autres signifiants, de ce qu'il va dire et de ce qu'il va mi-dire. C'est ce qu'ils nous disent, ils veulent construire leur vie comme une œuvre, avec cette idée qu'ils peuvent être auteurs de leur vie, auteurs de leur identité et dans le même temps, ce que nous apprend la psychanalyse c'est que à chaque fois que le sujet parle quelque chose de lui-même lui échappe et que cela est sans cesse renouvelé.

SED LIBERA NOS A MALO

(MAIS DÉLIVRE NOUS DU MAL !)

Michel BARON

« Un homme et une femme peuvent s'entendre, je ne dis pas non, ils peuvent comme tels s'entendre crier ».

Jacques Lacan

Séminaire-Livre XVIII : « D'un discours qui ne serait pas du semblant ». Paris. Ed. Du Seuil. 2006. (page 145).

« Entre l'homme et l'amour, il y a la femme. Entre l'homme et la femme, il y a le monde. Entre l'homme et le monde, il y a un mur ».

Antoine Tudal

Paris en l'an 2000. Cité par Jacques Lacan dans : « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse ». Paris. Ed. Du Seuil.1995. (page 289).

Lors du choix de mon titre, je dois vous avouer, de façon rétrospective, que je fus envahie par la crainte qu'un esprit malin, animé d'un féminisme outrancier, ne le traduise par « **Mais délivre-nous du mâle** ». Fort heureusement, le latin nous sauve de toute interprétation tendancieuse !

Notre sujet de réflexion sur le genre sera axé sur le thème particulier de la sublimation comme substitut, en partie, de la sexualité, et repose sur un énigmatique constat : nous pouvons déterminer, dans l'histoire des sociétés, que la question du genre revient sur le tapis, quand un relâchement des mœurs, (selon la formule consacrée !), se produit. Alors intervient une ré-orientation religieuse ou politique, souvent brutale ou insidieuse. Les révolutions sexuelles dans l'histoire sont, en général, suivies d'une réaction puritaine : la société ou le groupe se fait fort de rappeler à l'ordre et aux fonctions attribuées au genre : « **Chacun à sa place et les brebis seront bien gardées** » ! Nous choisirons d'illustrer cela par deux exemples historiques, contradictoires dans les idéologies, mais similaires dans la nature des

choses.

I-LE DIABLE DANS LE BENITIER.

A la violence des croisades, va succéder peu à peu une période de bouleversement des mœurs où la femme va occuper une place qui est une révolution. Ceci est sans doute lié au rôle important que l'on donne à la Vierge Marie dans la théologie occidentale à cette époque. Au style roman, sombre et paternel, entouré de démons, succède le style gothique mariale, coloré et lumineux. Les mœurs s'en ressentent : les femmes prennent de l'importance et la définition de leur genre et fonction devient de plus en plus flou dans la société civile. Le catharisme en sera l'un des vecteurs indirects (le remarquable ouvrage de Le Roy Ladurie : « **Montaillou village occitan de 1294 à 1324** » est là pour nous le rappeler), et surtout l'amour courtois ; le « **fin' amor** », va dresser la femme sur un piédestal (hélas souvent trop théorique !). Par exemple, Bernard de Ventadour (né vers 1125), attaché au service d'Aliénor d'Aquitaine écrit dans un poème :

**« Bonne Dame je vous demande que d'être accepté pour serviteur
Je vous servirai en bon seigneur quelle que soit ma récompense
Me voici à vos ordres : être noble et doux, gai, courtois !
Vous n'êtes point un ours ni un lion
Vous ne me tuerez pas si je me rends à vous ! »**

Il n'est plus question là de croisés, de producteurs ou d'hommes d'Eglise, mais d'un glissement progressif vers le plaisir, vers une sexualité qui prend le pas sur toute autre préoccupation religieuse ou sociétale. Même si cette expression reste souvent platonique dans sa réalisation, elle n'en est pas moins inacceptable par la peur anarchisante qu'elle génère. Les réactions de remise en ordre, multiples, ne tarderons pas. Nous n'en prendrons qu'un exemple.

Jacques de Vorangine (1228-1298), chroniqueur italien du moyen-âge, Archevêque de Reims fut l'auteur de la « **Légende dorée** », rédigée en latin entre 1261 et 1266, célèbre ouvrage racontant la vie des saints et des martyrs ayant subi des persécutions des Romains, nous raconte un épisode intéressant de la vie de Saint Jacques(1) :

« Hugues, abbé de Cluny nous raconte un autre miracle de Saint Jacques. Un jeune homme du diocèse de Lyon, qui avait une grande dévotion pour le saint et qui faisait de nombreux pèlerinages à son tombeau, se laissa tenter en chemin, et commit un péché de fornication. Alors le diable lui apparut sous la forme de Saint Jacques et lui dit : « Je suis l'Apôtre Jacques, a qui tu as l'habitude de venir faire visite. Mais, cette fois tu peux te dispenser de poursuivre ton chemin, car ton péché ne te sera remis que si tu te coupes entièrement les parties génitales. Et tu serais plus heureux encore si

tu avais le courage de te tuer, et de souffrir le martyre en mon nom ! ». Donc, la nuit suivante, pendant que ses compagnons dormaient, le jeune homme se coupa les parties génitales, après quoi il se transperça le ventre d'un coup de couteau. Le lendemain matin, ses compagnons, épouvantés s'enfuirent de peur d'être soupçonnés d'homicide. Mais au moment où l'on préparait le cercueil du mort, celui-ci, à l'étonnement de tous, revint à la vie. Il raconta que, après sa mort, déjà les démons entraînaient son âme vers l'enfer, lorsque le véritable Saint Jacques accourut au-devant d'eux et se mit à les gourmander. Le saint le conduisit ensuite dans une prairie où se tenait assise la Sainte Vierge, conversant avec d'autres saints. Et dès que Saint Jacques eut intercédé auprès d'elle en faveur du jeune homme, elle manda les démons et ordonna que le mort fut rendu à la vie. Seules les cicatrices de l'opération qu'il s'était faite lui restèrent toujours » ...

Étrange et inquiétante légende tournant autour de la castration ! Ce que l'histoire veut nous faire entendre, c'est que St Jacques rappelle au héros de l'histoire qu'il est là pour sublimer l'image maternelle de la mère et non se livrer à des copulations indécentes qui peuvent le condamner à en porter des traces indélébiles sur son propre corps. Comme l'intitulé du célèbre film du réalisateur Jean-Eustache, en 1973, il faut choisir entre la maman et la putain ! En fait choisir entre la sexualité et la sublimation. Donc, parler des fonctions du genre. Le croyant ne doit pas trahir son camp, comme le martèle la Bible dès son entrée en matière (Genèse 3-15) :

**« Je mettrai une hostilité entre toi et la femme,
entre ton lignage et le sien**

A la femme il dit :

**Je multiplierai les peines de tes grossesses,
dans la peine tu enfanteras des fils.**

**Ta convoitise te poussera vers ton mari
et lui dominera sur toi. »**

Ainsi naît le genre : le judéo-christianisme sera en permanence obsédé par le culte des déesses-mères qui l'entourne et qui donnait aux femmes une représentation symbolique très importante dans les différents panthéons du paganisme. La création du monothéisme avec un dieu phallique qui met au monde, qui accouche de l'univers et la vision de la dangerosité de la femme comme sujet pouvant répondre sans cesse aux tentations du serpent ou à la convoitise qu'elle a pour les hommes, nécessite un encadrement du mari et des fonctions particulières où la douleur est présente pour lui rappeler d'avoir cédé à la tentation du fameux reptile et d'y avoir entraîné un homme, innocent par nature ! La femme devient responsable de l'expulsion du paradis et donc de l'éternité. C'est donc elle qui a introduit la mort dans le monde et c'est elle qui doit payer...Mais la réaction du christianisme, catholicisme et protestantisme confondus, sera

impuissant à juguler l'influence, durant tout le XVII^e siècle de ce qu'on appellera le « **libertinage érudit** » et qui précédera le libertinage de mœurs du XVIII^e siècle. Gassendi, Bussy-Rabutin, Théophile de Viau, Ninon de Lenclos, Tallemant des Réaux, La Mothe Le Vayer, Cyrano de Bergerac, Saint-Evremond, Fontenelle, par exemple, s'attaqueront à l'Église mais aussi aux représentations du genre qui limitaient la femme à des rôles subalternes. Et ce, avec l'arme irrésistible de l'humour !

« **Que la fête commence !** ». Mais, la Révolution Française va y mettre un terme...

II-AH CA IRA, CA IRA, CA IRA, LE GENRE NE FINIRA PAS A LA LANTERNE !

Quelques années plus tard, changements de décors, mais pas de problématique : le XVIII^e siècle voit l'apothéose du bouleversement d'une rigueur qui, restaurée à grand peine durant l'histoire, se voit de nouveau battue en brèche : le libertinage à pignon sur rue, les salons dirigés par des femmes sont des lieux de décisions, leur influence en politique est considérable et même, comme nous le montre l'œuvre de madame Vigier-Lebrun, l'art devient aussi une expression féminine reconnue. Étrangement, c'est de la Révolution Française que va venir la réaction la plus violente sur cette évolution. En effet, la première chose dont elle va s'occuper est de remettre le genre en place : les femmes de l'Ancien Régime bénéficiant, quelque soit leur appartenance sociale, de rôles très importants (Y compris royaux), de plus en plus accentués par la philosophie des lumières et l'idéal épicurien du plaisir. Pour s'en convaincre, il suffit de constater le nombre de biographies consacrées à des femmes de l'Ancien Régime et la squelettique compilation de celles de l'ère post-révolutionnaire ! La Révolution, tellement influencée par un parlement janséniste puritain, terriblement paulinien, se fait fort de réorienter la libido vers la politique, le travail, et l'idéal de la création d'un « **homme nouveau** », qui est nommé, chose étrange, un « **sans culotte** » ! Le fameux triptyque « **Liberté-Égalité-Fraternité** », en exclut les femmes jusqu'en 1945. Elles pouvaient détourner l'homme de son orientation nouvelle : bosser ! Bosser pour le parti, pour la nation, pour son entreprise, pour l'équipe de foot à laquelle il appartient. La gaudriole entre hommes et femmes n'ayant que pour but la procréation de soldats et de producteurs. Ne citons là que la très élégante remarque de Napoléon Ier qui dit, avant son mariage avec Marie-Louise d'Autriche : « **J'épouse un ventre** » !

Pour clore notre propos avec la période de la Révolution Française, illustrons la avec une anecdote qui ne manque pas de piquant : Maximilien Robespierre avait un frère, Augustin, (délicieusement surnommé « **Bonbon** » !), membre virulent de la Montagne et qui,

comme son frère sera guillotiné après une tentative de suicide au moment de Thermidor. Envoyé en province pour y veiller à la bonne application de la Terreur, outre la guillotine, il est accompagné par sa maîtresse, ci-devant madame de La Saudraye. A Besançon, madame de La Saudraye accompagne Augustin Robespierre dans une réunion où les jacobins les plus révolutionnaires siègent. Un des leurs, ferblantier de son état, se met à hurler (2) : « **Citoyens, les règlements de notre société interdisent l'entrée de son enceinte aux femmes. Je suis marié, je suis père et je n'ai jamais amené ni ma fille, ni ma femme. Robespierre, qui n'est ni marié, ni père, y a amené une femme. Je demande qu'elle sorte, où que le procès-verbal constate au moins qu'un républicain a protesté contre l'aristocratie de Robespierre** ». Remarque amusante qui consistait à dire que l'on était aristocrate si on amenait une femme dans une réunion d'hommes alors qu'un vrai républicain les tiendrait à bonne distance, à la maison ! Augustin Robespierre sera obligé de faire sortir de la salle une madame de La Saudraye, humiliée. Ce qui prouve que la Révolution des hommes ne correspondait pas toujours, ou presque, à la Révolution des femmes. La très naïve Olympe de Gouges et sa « **Déclaration des droits de la femme** » en fera la tragique expérience. Désespérée, elle écrit dans « **les droits de la femme et de la citoyenne** », où elle compare la situation des femmes sous l'Ancien Régime et la Révolution : « **Ce sexe autrefois méprisé et respecté est devenu, depuis la Révolution, respectable et méprisé** ». Ajoutons, pour l'anecdote, l'horreur du geste que souleva l'assassinat de Marat par Charlotte Corday parce qu'elle n'était qu'une femme, dans une période où les hommes faisaient tomber les têtes par centaines !

Nos deux illustrations mettent à jour une singulière similarité qui irait, au-delà d'une plus ou moins inconsciente alliance entre le bénitier et le bonnet phrygien, un mouvement inconscient pour freiner l'avancée des femmes ; mais il s'agit plutôt de dénoncer, dans de nombreuses sociétés la nocivité d'une sexualité sans rôle et sans contrôle qui dépasserait le principal but de la procréation pour aller vers un plaisir qui prendrait le pas sur les sublimations (travail, religion, art, politique, sport, et pourquoi pas Maçonnerie !) qui, elles, sont garantes de la civilisation, en remplaçant la libido sexuelle par la « **Libido Sciendi** », la jouissance par la connaissance, qui devient ainsi un détournement du plaisir sur des objets qui n'ont pas forcément vocation à devenir des substituts. Mais existe des priorités pour les groupes humains dans la sublimation : ce que nous montre, par exemple, le roman d'Umberto Eco (3) : « **le nom de la rose** » (publié en 1980) où le « **genre moine** » se doit de sublimer dans la foi et la mystique et non dans la découverte jouissive de l'approche de la science. Cet interdit fonctionnant aussi pour les femmes bien entendu : Christine de Pizan, en 1400, vivra ses recherches multiples, toujours sur le fil du rasoir, vis à vis de l'Église.

Mais la sublimation demande une répartition des rôles, donc du genre,

dans la distribution des sublimations possibles et dans la fonction de la sexualité, contrôlée bien entendu, car dangereuse pour le maintien de la civilisation, sauf si ce n'est que dans la reproduction. Nous retrouvons là, par exemple, les points d'accord subtiles entre des groupes sociaux ou idéologiques qui se vouaient aux gémonies. La fonction crée l'orgasme !..

III-LE DIVAN A T'IL UN GENRE ?

Sigmund Freud y verra, en 1929, « **Das Unbehagen in der Kultur** » que nous traduisons, en français, par « **Malaise dans la civilisation** » (4), la suite logique d'un très important article intitulé : « **pulsions et destin des pulsions** » où il énonce que le sujet, de la naissance à la mort, doit gérer une énergie qu'il appellera libido et qui nécessite une « **décharge extérieure** », pour ne pas créer un intolérable envahissement du sujet qui le pousserait à la dépression. Ainsi, le dépressif, n'est pas « **vide** » : il est en « **trop plein** ». Contrairement à Jung, Freud voit dans la libido la force sexuelle par excellence, avec toute la difficulté de son expression (inhibitions, interdits, impossibilités), d'où le refoulement et donc, l'angoisse de cette puissance présente et destructive d'une certaine manière. Il va donc falloir d'urgence transformer la décharge sexuelle impossible ou limitée, dans des investissements libidinaux qui sont des ersatz de sexualité que nous appelons des sublimations. Mais, Freud s'aperçoit que les sublimations, insatisfaisantes en soi par le refoulement qu'elles amènent pour le sujet, sont en fait le facteur constitutif de toute civilisation . L'individu paye la note de la civilisation, en transformant une sexualité problématique en investissements tout aussi problématiques et changeants. Pour la psychanalyse, l'objet n'a aucune importance, il varie, c'est la grande leçon du « **Banquet** » de Platon. Freud, que l'on taxait volontiers de « **pansexualiste** », partage avec les prédécesseurs que nous avons abordé auparavant l'idée que l'anarchie et la destruction de la société se dérouleraient si une totale liberté sexuelle se mettait en place : la guerre et ses horreurs en matière sexuelle en sont, pour lui et nous, un exemple le plus flagrant. Pour Freud, plutôt une névrose individuelle gérée, tant bien que mal, qu'une apocalypse, car peut-on, à la manière rousseauiste, faire confiance à l'homme ? Dans sa correspondance avec le pasteur Pfister, Freud écrit, le 9 octobre 1918 (5) : « **L'éthique m'est étrangère et vous êtes pasteur d'âmes. Je ne me casse pas beaucoup la tête au sujet du bien et du mal, mais, en moyenne, je n'ai découvert que fort peu de « bien » chez les hommes. D'après ce que j'en sais, ils ne sont pour la plupart que de la racaille, qu'ils se réclament de l'éthique de telle ou telle doctrine** ». Et, seule la sublimation permet une balance, toujours remise en question, entre civilisation et barbarie. Ce que souligne le psychanalyste Géza Roheim quand il écrit (6) : « **Il est en conséquence correct de dire que personne n'est cliniquement et « humainement » sain s'il n'est pas capable de sublimer ; et il est non**

moins vrai que le névrosé tend à exagérer la sublimation aux dépens d'un accomplissement direct du désir ». La sublimation, pour fonctionner, nécessite un engagement du sujet qui est une sorte de « **Credo quia absurdum », un « **Als ob** », comme si c'était vrai ; sinon comme disait Lacan : « **Les non-dupes errent** » ! L'imagination ou l'illusion peuvent conduire à la sublimation. Freud nous dit que cela est nécessaire, car dans la vie de l'homme l'intelligence reste au second plan par rapport à la vie instinctive. Freud, pour exemple, prend la religion et écrit (7) : « **Si l'on vient à apprendre aux hommes qu'il n'y a pas de Dieu très juste et tout-puissant, pas d'ordre divin de l'univers et pas de vie future, alors ils se sentiront exempts de toute obligation de suivre les lois de la civilisation. Sans inhibitions, libéré de toute crainte, chacun s'abandonnera à ses instincts asociaux, égoïstes, et cherchera à établir son pouvoir. Le chaos, que nous avons banni par un travail civilisateur millénaire, recommencera** ».**

Naturellement, si la sublimation n'est pas envisageable chez un sujet, sa sexualité se transforme en pouvoir sur l'autre au lieu d'un plaisir avec l'autre. Phénomène que les psychanalystes connaissent bien à travers les phantasmes de leur patients où dans la reproduction sociale qui n'est qu'une imitation d'une impuissance à exercer un pouvoir quelconque sur l'environnement et que l'on reproduit dans le milieu familial. Déjà Engels en avait décrit parfaitement le processus (8) : le travailleur exploité par son patron va devenir, en rentrant chez lui, le patron absolu de sa femme, tyran domestique parfois plus redoutable que son patron lui-même ! Et Engels comprend que, pour des raisons psychologiques, le sujet le plus défavorisé est celui qui défendra le plus les choses en place, les plus « **réacs** » naturellement, comme le genre tel qu'il est conçu, par la crainte de disparaître lui-même en tant que sujet. La sexualité, dès lors, n'est plus la « **domestic bliss** » des britanniques (la « **félicité domestique** » !) mais le lieu des tyranneaux domestiques, hommes ou femmes.

IV-CONCLUSIONS : T'AS UN DRÔLE DE GENRE, TU SAIS !

La culture, nous apprend la psychanalyse, est avant-tout la mise en place d'un système de défense contre l'angoisse et la théorie du genre, avec des fonctions bien précisées chez l'homme et la femme, en est l'un des aspects principaux. Cette théorie repointe son nez quand les rôles sont remis en cause par une très théorique liberté des mœurs et donc où l'angoisse d'une dissolution dans le « **non-être** » apparaît, c'est à dire le moment où l'imaginaire lié à une fonction sexuelle précise s'estompe. En évoquant la bisexualité du sujet, Freud a aussi causé un immense scandale : il mettait en péril le manichéisme mis en place depuis des siècles comme pare-angoisse par les sociétés. La société, et donc l'instauration méticuleuse du genre, est un produit

d'un Eros, dont l'objet est « **à la place de** ». Le langage populaire, loin d'une explication scientifique, en dit parfois aussi long que la psychanalyse : combien de fois, dans ce que nous pouvons entendre dans les « **brèves de comptoir** » ne saisissons nous pas, chez l'un des participants, ou participante, « **Avec cette activité x ou y je m'envoie en l'air** » !

La difficulté du sujet réside dans l'inadéquation de l'objet. L'homme est un être qui, constitutionnellement, recherche l'impossible : fusionner dans une « **petite mort** » de plaisir sexuel comme l'appelle Georges Bataille et à la fois craindre que cette « **petite mort** » soit, fantasmatiquement, sa propre dissolution et celle de la société ; d'où sa substitution dans des activités sociétales qui ne lui font rien craindre et lui apportent même une autre satisfaction, souvent passagère, mais toujours à terme décevante, frustrante. Ce refoulement et cette substitution font de l'homme une sorte de mystique, bien malgré lui, dans le sens où le jésuite Michel de Certeau l'entend quand il écrit (9) : « **Est mystique celui ou celle qui ne peut s'arrêter de marcher et qui, avec la certitude de ce qui lui manque, sait de chaque lieu et de chaque objet que ce n'est pas ça, qu'on ne peut résider ici ni se contenter de cela** »...

Sommes-nous condamnés à l'immobilisme de la prédestination paulinienne ou augustinienne ou au « **Aide-toi le ciel t'aidera** » du pélagianisme ? Nous pourrions répondre, dans ce questionnement pseudo-théologique, que nous sommes des semi-pélagiens ! C'est-à-dire que nous pouvons agir sur notre salut, en faisant reculer l'inéluctable jusqu'aux limites du possible. Freud résumait cela en disant : « **Wo es war soll ich werden** », « **Là où l'inconscient régnait le moi doit advenir** ». En quelque sorte : « **Ordo ab chaos** »...

Nous avons tenté de percevoir l'antagonisme fondamental entre la sexualité et la culture qui se résout, tant bien que mal, dans la sublimation. C'est là où le champ du possible peut s'exercer : les sublimations, durant des siècles furent codées et un homme ou une femme ne pouvaient pas vivre leur libido librement dans tous les domaines.

L'homme et la femme sont des créatures particulières qui, au-delà de l'instinct animal, ont la terrible possibilité de penser sur eux. Il sont des créatures traversées, à la fois, par le réel, l'imaginaire, et le symbolique et qui peuvent mettre en œuvre une rencontre riche et profonde dans la sexualité et aussi dans une culture qui est le complément à la rencontre des sexes. Une civilisation reposant sur le désir et le rejet du pouvoir destructeur. Oeuvrer, en fait, pour lutter avec Eros contre Thanatos.

Comme vous le devinez, la tâche est rude et les ouvrières et les ouvriers sont les bienvenus sur le chantier...

NOTES

- (1) De Vorangine Jacques : **La Légende dorée**. Paris.Ed. Libro-J'ai lu. 2012. (pages 72 et 73)
- (2) Luzzato Sergio : **Bonbon Robespierre- La Terreur a visage humain**. Paris. Ed. Arléa. 2010. (Page 96).
- (3) Eco Umberto : **Le nom de la rose**. Paris. Ed. Grasset. 1982.
- (4) Freud Sigmund : **Malaise dans la civilisation**. Paris. PUF. 1983.
- (5) Freud Sigmund : **Correspondance Freud/ Pfister. 1909-1939**. Paris. Ed. Gallimard. 1966. (page 103).
- (6) Roheim Géza : **Origine et fonction de la culture**. Paris. Ed. Gallimard. 1972. (page 126).
- (7) Freud Sigmund : L'avenir d'une illusion. Paris. PUF. 1971. (page 50)
- (8) Engels Friedrich : **Textes**. Paris. Paris. Ed. Sociales. 1968. Chapitre : « **La monogamie, la femme et l'amour** » (Pages 326 0à 341).
- (9) Dosse François : **Michel de Certeau- Le marcheur blessé**. Paris. Ed. La Découverte.2007. (page 638).

BIBLIOGRAPHIE

- ▶ - Abraham Karl : **Psychanalyse et culture**. Paris. Ed. Payot. 1966.
- ▶ Adam Antoine : **Les libertins au XVIIem siècle**. Paris. Ed. Buchet/Chastel. 1964.
- ▶ Blanc Olivier: **Marie-Olympe de Gouges (1748-1793). Des droits de la femme à la guillotine**. Paris. Ed. Tallandier. 2014
- ▶ Braunschweig Denise et Fain Michel : **Eros et Antéros. Réflexions psychanalytiques sur la sexualité**. Paris. Ed. Payot. 1971.
- ▶ Bussy-Rabutin Roger : **Histoire amoureuse des Gaules**. Paris. Ed. Flammarion. 1967.
- ▶ -Cyrano de Bergerac : **Textes**. Paris. Ed. Rationalistes. 1972.
- ▶ David Christian : **L'état amoureux. Essais psychanalytiques**. Paris. Ed. Payot. 1971.
- ▶ Erlanger Philippe : **Ninon de lenclos et ses amis**. Paris. Librairie Académique Perrin.

1985.

- › Freud Sigmund : **La vie sexuelle**. Paris. PUF. 1969.
- › Freud Sigmund : **Totem et tabou**. Paris . Ed. Payot. 1970
- › Freud Sigmund : **L'avenir d'une illusion**. Paris. PUF. 1971.
- › Freud Sigmund : **Trois essais sur la théorie sexuelle**. Paris. Ed. Gallimard. 1987.
- › Gassendi Pierre : **Vie et mœurs d'Epicure**. (II tomes). Paris. Ed. Les Belles Lettres. 2006.
- › Harari Yuval Noah : **Sapiens. Une brève histoire de l'humanité**. Paris. Ed. Albin Michel. 2015.
- › Lacan Jacques : **Le triomphe de la religion précédé de Discours aux catholiques**. Paris. Ed. Du Seuil. 2005.
- › Le Roy Ladurie Emmanuel : **Montaillou village occitan de 1294 à 1324**. Paris. Ed. Gallimard. 2000.
- › Marcuse Herbert : **Eros et civilisation**. Paris. Ed. De Minuit. 1963.
- › Ouvrage collectif : **La jouissance et la loi**. Paris. Union générale d'éditions. 1976.
- › -Ouvrage collectif : **La thérapie psychanalytique du couple**. Paris. Ed. Dunod. 1984.
- › Pintard René : **Le libertinage érudit dans la première moitié du XVIIem siècle**. Genève-Paris. Ed. Slatkine. 1983.
- › Plé Albert : **Freud et la morale**. Paris. Ed. Du Cerf. 1969.
- › Reynier Gustave : **La femme au XVIIem. Siècle. Ses ennemis et ses défenseurs**. Paris. Ed. Jules Tallandier. 1929.
- › Rostand Jean : **Maternité et biologie**. Paris. Ed. Gallimard. 1966.
- › Tallemant des Réaux Gédéon : **Historiettes galantes**. Paris. Ed. Du Triolet. 1947.



QUELS IMPACTS JURIDIQUES ?

Edouard Habrant

Selon le sage « les mots ont le pouvoir de détruire ou de soigner. Lorsqu'ils sont justes et généreux, ils peuvent changer le monde ».

La justice, telle est précisément l'ambition des mots du droit, qui ont ceci de particulier qu'ils ne servent pas seulement à décrire, mais à agir. Selon un certain courant, la fonction essentielle du langage juridique serait d'établir des normes à suivre, à l'attention des individus et des juges.

C'est pourquoi, en matière de bioéthique, comme dans beaucoup d'autres domaines, le Droit consiste souvent à appliquer du mécanique sur du vivant.

Pourtant, la réflexion juridique peut aussi inclure une dimension critique sur les fonctions du droit, sur les conditions dans lesquelles les « données » du droit et les prémisses du raisonnement sont parfois susceptibles d'être faussées.

En d'autres termes, en droit comme ailleurs, la réalité est peut-être davantage que l'expérience immédiate que nous pouvons en avoir.

De ce point de vue, l'impact du concept de genre, bien que plus limité en France que dans d'autres pays, peut enrichir notre compréhension des normes juridiques.

L'objectif affiché de ce concept est, appliqué, au droit, de repenser la construction des sexes ainsi que les effets de distinction et de hiérarchisation qui l'accompagnent.

En substance, de renouveler la réflexion sur l'égalité.

Partant de l'idée selon laquelle c'est davantage le contexte social, politique et culturel qui façonne le sexe biologique que l'inverse, le concept de genre permet de la redéfinition du « sexe » depuis une notion strictement biologique (mâle/femelle) vers une notion socio-politique (masculin/féminin) : inégalités salariales, droits ou prérogatives sociales (ex : droit de vote, droit d'avoir un compte), pénalisation de pratiques sexuelles, maintien à l'écart de dispositifs matrimoniaux ou procréatifs sur le fondement de l'orientation sexuelle. Ainsi le concept de genre, en cherchant à analyser la construction sociale de la distinction homme/femme, met en lumière une double assignation à un sexe biologique et à un sexe social.

En France, ce concept, a fait l'objet de vives polémiques, comme lors des débats parlementaires relatifs à la loi de 2012 sur le harcèlement sexuel, la « théorie du genre » étant qualifiée de « forme de révisionnisme anthropologique à proprement parler révolutionnaire ».

La « Théorie du genre » entraînerait une indifférenciation des sexes, un renoncement à l'altérité et, au fond, une remise en cause du mariage, de la famille et de la maternité, fondés sur l'altérité sexuelle. En substance, ces polémiques ont laissé voir un parallèle entre le genre et le droit, tous deux constituant un processus de différenciation, de catégorisation des individus, qui permet aux législateurs et aux juges, par l'opération de qualification de faire découler des conséquences juridiques de l'appartenance à telle ou telle catégorie.

Les polémiques nées en France, ont été plutôt surmontées sur le plan international, les différents instruments juridiques relatifs à l'égalité et à la lutte contre les discriminations élaborés par les organisations internationales et européennes se référant désormais à la notion de genre.

Sur le plan juridique, l'impact le plus spectaculaire réside probablement dans les réflexions sur la suppression d'une approche binaire de l'état civil.

Longtemps, les juges français n'ont accordé aucun rôle à la volonté individuelle et à l'environnement social dans la définition du sexe, refusant de faire droit aux demandes des transsexuels et de reconnaître juridiquement la modification du sexe de naissance en vue de correspondre au genre de l'individu.

Solution abandonnée en 1992 à la suite de la condamnation de la France par la CEDH.

En 2013, ne subsistaient que 2 conditions : diagnostic du transsexualisme et irréversibilité de la transformation de l'apparence physique (selon certains juges, l'irréversibilité devait s'entendre comme impliquant une stérilisation).

Nombreux sont ceux qui ont combattu contre la médicalisation de la procédure afin de ne pas pathologiser la transidentité alors que les troubles de l'identité de genre ont été retirés de la liste des affections psychiatriques par un décret de 2010.

Puis une loi de novembre 2016 a simplifié la procédure de changement de sexe à l'état civil, revenant sur l'irréversibilité comme sur la médicalisation et affirmant nettement le caractère construit de l'identité de genre.

Cette simplification, perçue comme certains comme un « nouveau désordre juridique », n'a cependant pas été jusqu'à écarter le passage à un juge, par simple déclaration devant l'officier d'état civil, comme le font les argentins depuis 2012.

Le choix de la procédure judiciaire, par préférence à la voie déclarative, comporte deux risques :

- Divergences d'interprétation d'un juge à l'autre
- Stéréotypes de genre : que signifie « se présenter publiquement comme appartenant au sexe revendiqué » ? Marcher, s'habiller, rire comme une femme ou comme un homme ?

Par ailleurs, et pour illustrer combien le droit joue un rôle dans la construction de la définition du sexe, il faut souligner que le Droit français maintient un dispositif d'assignation des individus à un sexe,

tout en fondant cette bicatégorisation sexuée sur un ordre naturel. Ainsi le Code civil (article 57) prévoit que l'acte de naissance énonce le sexe de l'enfant.

Problème : quels critères ? Pas de critère infallible (200 cas par an)

- Examen morphologique ou phénotypique : insuffisant 'les organes génitaux peuvent s'avérer non identifiables ou présenter des caractéristiques des deux sexes »
- Critère sexe génétique : chromosomes
- Critère hormonal

Ainsi, le droit français a tendance à refuser (euphémisme) les situations d'ambiguïté sexuelle

Circulaire relative à l'état civil prévoit la possibilité d'une indication « sexe indéterminé », mais cette faculté reste temporaire, la mention du sexe restant indispensable, avec le seul recours d'une action ultérieure en rectification d'état civil.

Des alternatives ont été proposées : « sexe neutre » (Australie, Nouvelle-Zélande, Inde, Népal) ; décision du Tribunal de Grande Instance de Tours en 2015

Refus de la Cour de cassation (4 mai 2017) / but légitime : la bicatégorisation est nécessaire à l'organisation sociale et juridique.

En tout état de cause, envisager 3 possibilités d'identités sexuels reste tout aussi restrictif que le système binaire actuel.

Une autre solution pourrait consister en la suppression de la mention du sexe sur l'état civil et les papiers d'identité (Allemagne : possibilité de ne pas renseigner le champ relatif au sexe).

Je rappellerai, et cela a fait l'objet de la précédente conférence de notre association, que le dispositif de l'assistance médicale à la procréation reste largement construit sur le modèle de la reproduction hétérosexuelle :

Cf L. 2141-2 code de la santé publique : « l'homme et la femme formant le couple ».

Sur un autre plan, il est vrai que l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de personne de même sexe a remis en question l'évidence de la différence des sexes et la complémentarité naturelle entre les hommes et les femmes en vue de la procréation.

Mais des limites demeurent : par exemple : pas de présomption de maternité pour établir la filiation entre un enfant né au sein d'un couple marié composé de deux femmes

En résumé, la différence des sexes est encore perçue comme une donnée biologique et sociale, en quelque sorte une vérité que le droit ne ferait que constater objectivement.

Or l'intérêt du concept de genre est de mettre en évidence le caractère construit, ainsi que les dispositifs, les normes et les croyances qui naturalisent ce processus de différenciation et donc de repenser les catégories homme et femme comme contingentes, car issues des interprétations faites par les acteurs du pouvoir.

La question persiste : est-ce que le genre précède le sexe ou est-ce l'inverse ?

Conséquences sur le droit de la non-discrimination, certains individus ne correspondant pas à la norme sociale (intersexes, transgenre). En résumé, le droit a tendance à rester à l'écart d'un mouvement qui paraît plus sensible dans d'autres champs de la réflexion.

Il est également possible de relever un danger : le terme tend à acquérir la fonction auto-explicative qu'avait autrefois l'expression « différence sexuelle », risquant ainsi de perdre une partie de son potentiel pour repenser le droit.

Quelques pensées « maçonniques », en hommage au lieu :

- Mise à distance de représentations qui nous paraissent évidentes
- L'assignation à une place est une tendance lourde, dont le paroxysme a été formalisé par Huxley dans le meilleur des mondes : chaque individu est programmé pour remplir une fonction sociale bien précise

Pourtant, comment ne pas rejoindre Sartre lorsqu'il écrivait :
« je ne sais ni quel je suis, ni quelle est ma place dans le monde »
(Sartre).

- Subsiste une interrogation fondamentale :

Qu'est-ce qui compte le plus : ce que nous sommes ou ce que nous aspirons à être ?



ASSOCIATION
BIOÉTHIQUE
ET
LIBERTÉ



CONFÉRENCE PUBLIQUE

« BIOÉTHIQUE ET GENRE »

Samedi 31 mars 2018 à 15h00

Temple Lafayette - GODF - 16 rue Cadet 75009 Paris

en présence de Guy LECOURT, Grand Maître de la GLMF

Introduction : Comment la réflexion sociale est-elle passée de « l'ordre naturel des choses » à la question du « genre » ?
et conclusions

Christiane VIENNE, Présidente de BEL

Le genre en question : ce que nous enseignent les enfants et adolescents
Agnes CONDAT, psychiatre, psychanalyste, Consultation identité sexuée, Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Hôpital Pitié-Salpêtrière

«SED LIBERANOS A MALO» (Mais délivre-nous du mal !)

Michel BARON, psychanalyste, philosophe

Quels impacts juridiques ?

Edouard HABRANT, avocat au barreau de Paris



INSCRIPTION OBLIGATOIRE
[SECRETARIAT-BEL@HOTMAIL.COM]

CONTACT : GLMF 8 rue de Bizerte 75017 PARIS - 01 43 87 86 80